



ALLIANCE

Fiche d'information régionale pour les Amériques

**ESTIMATIONS MONDIALES DU TRAVAIL
DES ENFANTS ET L'ESCLAVAGE MODERNE DE 2017**

Introduction

En 2015, les dirigeants du monde ont adopté les Objectifs de développement durable à l'horizon de 2030 (ODD): 17 objectifs intégrés et 169 cibles s'y rapportant, afin d'orienter le développement mondial. La cible 8.7 des ODD appelle les gouvernements à:

Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Les estimations mondiales du travail des enfants¹ et de l'esclavage moderne² de 2016 rendent compte du chemin qu'il nous reste à parcourir pour honorer ces engagements. La présente fiche d'information régionale résume les principaux résultats des estimations mondiales pour la région des Amériques, qui rassemble les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, les États-Unis et le Canada. Elle traite également des principales priorités politiques régionales qui mèneront à l'éradication du travail des enfants d'ici à 2025, et à celle de l'esclavage moderne d'ici à 2030.

Travail des enfants: principaux faits et défis

Tableau 1

Principales statistiques: travail des enfants

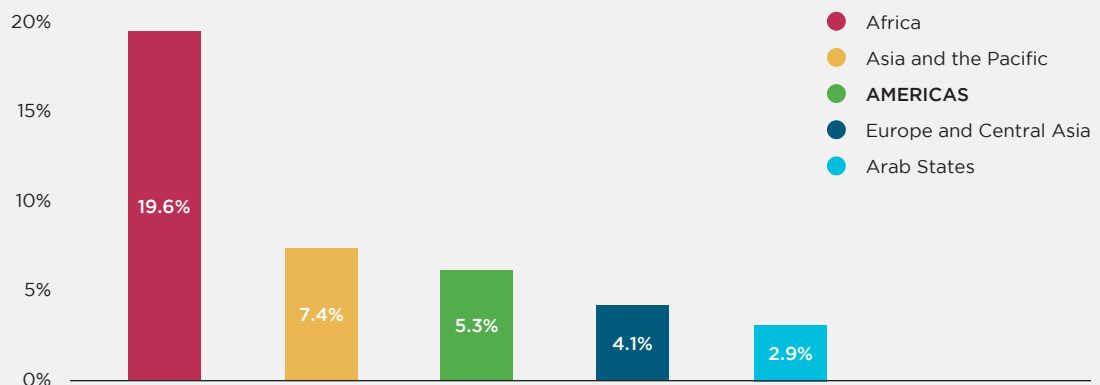
Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants et au travail dangereux, par groupe d'âge, Amériques, 2016

	Travail des enfants		Travail dangereux		
	Nombre (milliers)	%	Nombre (milliers)	%	
Monde	151 622	9,6	72 525	4,6	
Amériques, total	10 735	5,3	6 553	3,2	
Amériques, groupe d'âge	5-11 ans	3 950	3,7	1 084	1,0
	12-14 ans	3 016	6,4	1 699	3,6
	15-17 ans	3 770	8,0	3 770	8,0

Les estimations mondiales de 2016 indiquent qu'un enfant sur vingt dans la région des Amériques est astreint au travail des enfants, ce qui est un pourcentage plus élevé qu'en Europe et Asie centrale et que dans les États arabes (Figure 1). Environ 3 pour cent des enfants de la région effectuent des travaux dangereux. En termes absolus, 10,7 millions d'enfants de cette région sont astreints au travail des enfants et 6,5 millions au travail dangereux.

Figure 1

Pourcentage d'enfants astreints au travail des enfants, groupe d'âge des 5-17 ans, par région, 2016



Les estimations relèvent également que:

Les progrès contre le travail des enfants ont été significatifs en Amérique latine et les Caraïbes. Le travail des enfants a diminué en Amérique latine et les Caraïbes (le groupe régional pour lequel il existe des estimations comparables pour 2012)³ au cours de la période de 2012 à 2016 (Figure 2), en raison notamment de politiques ciblées de lutte contre le travail des enfants mises en œuvre par les gouvernements de la région. Une des avancées les plus importantes à cet égard a été la diminution du travail des enfants dans des activités dangereuses. Il est probable que les avancées enregistrées soient dues en grande partie à des forces économiques et démographiques plus larges qui agissent en harmonie avec les efforts gouvernementaux, même si cette hypothèse requiert d'autres recherches.

L'agriculture est prédominante. L'agriculture représente 52 pour cent de l'ensemble d'enfants astreints au travail des enfants et plus de 5,5 millions d'enfants en termes absolus. Le travail des enfants dans l'agriculture concerne principalement l'agriculture de subsistance et commerciale et l'élevage du bétail; la plupart est non rémunérée et a lieu au sein de la famille. Parmi les autres enfants astreints au travail des enfants, 3,8 millions (35 pour cent) se trouvent dans le secteur des services et 1,4 millions (13 pour cent) dans l'industrie.

Les jeunes enfants constituent le groupe le plus important de ceux astreints au travail des enfants. La ventilation par âge des enfants astreints au travail des enfants indique que 37 pour cent d'entre eux sont âgés de 5 à 11 ans, 28 pour cent sont âgés de 12 à 14 ans et 35 pour cent sont âgés de 15 à 17 ans. Ce profil d'âge du travail des enfants dans les Amériques est plus « âgé » que dans d'autres régions du monde. Au niveau mondial, par exemple, les enfants âgés de 5 à 11 ans représentent 48 pour cent de tous les enfants astreints au travail des enfants. Le travail dangereux est davantage prévalent dans le

groupe d'âge des 15-17 ans (8,0 pour cent des enfants du groupe d'âge pertinent). Il s'agit là du groupe d'âge présentant la plus forte participation à l'industrie des enfants astreints au travail des enfants (20,7 pour cent).

Figure 2

Distribution en pourcentage et nombre d'enfants astreints au travail des enfants, groupe d'âge 5-17 ans, Amérique latine et Caraïbes, 2012 et 2016

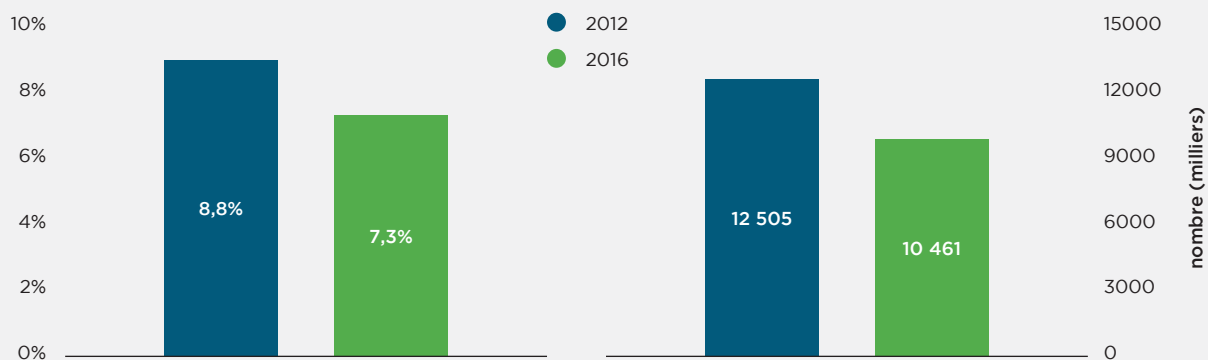


Figure 3

Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants, par secteur économique, Amériques, 2016

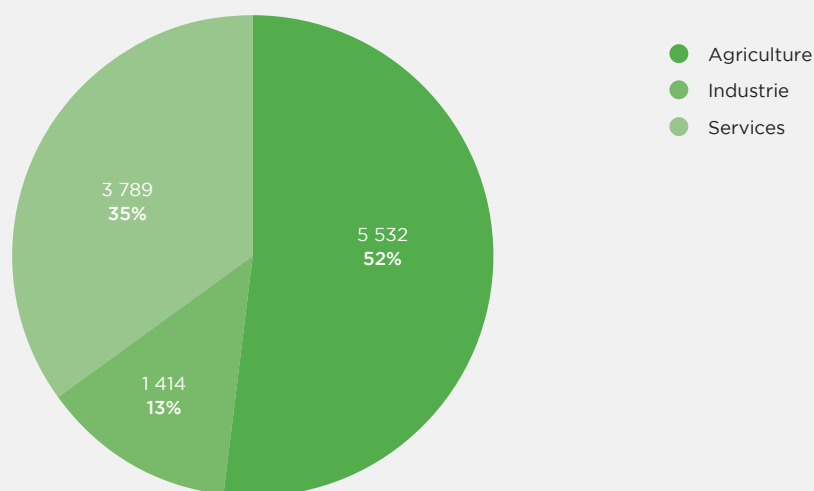
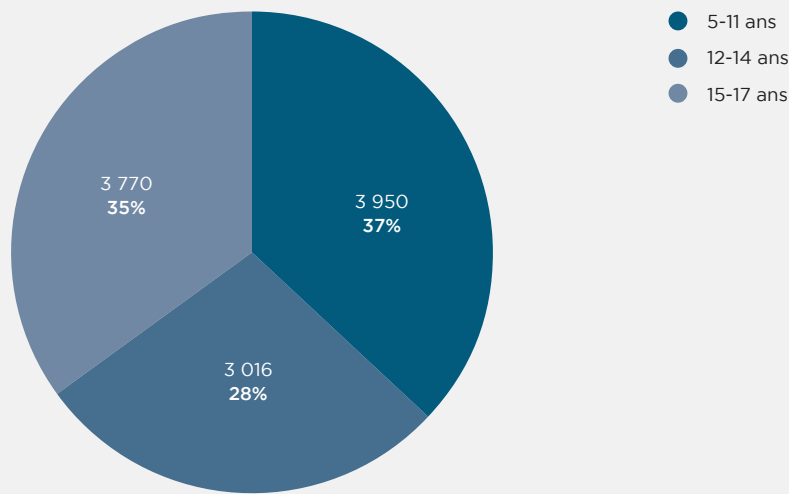


Figure 4

Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) d'enfants astreints au travail des enfants, par groupe d'âge, Amériques, 2016



Esclavage moderne: principaux faits et défis

Tableau 2

Principales statistiques: esclavage moderne

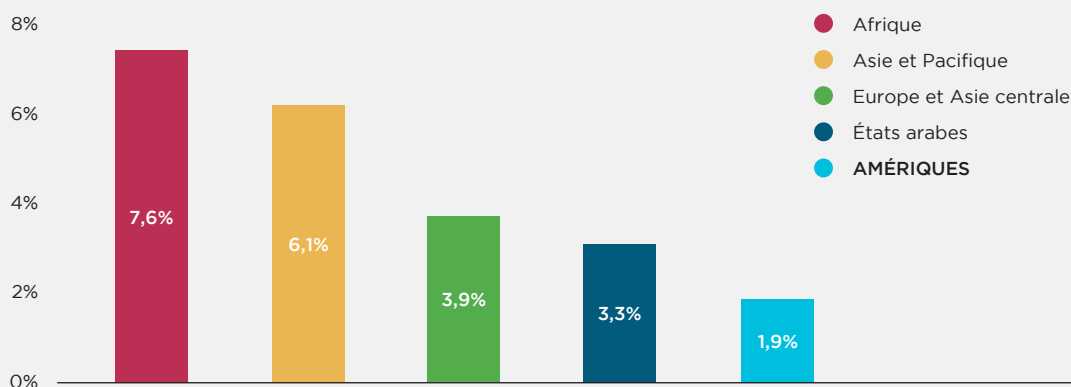
Distribution en nombre (milliers) et prévalence (pour 1 000 habitants) de personnes victimes de l'esclavage moderne, par âge, sexe et catégorie, Amériques, 2016

		(a) Travail forcé	(b) Mariage forcé	(a + b) ESCLAVAGE MODERNE	
Monde	Nombre (milliers)	24 850	15 442	40 293	
	Prév. (‰)	3,4	2,1	5,4	
Amériques, total	Nombre (milliers)	1 280	670	1 950	
	Prév. (‰)	1,3	0,7	1,9	
Amériques, âge	Enfants	Nombre (milliers)	208	209	417
		Prév. (‰)	0,8	0,8	1,5
	Adultes	Nombre (milliers)	1 073	458	1 531
		Prév. (‰)	1,5	0,6	2,1
Amériques, sexe	Hommes	Nombre (milliers)	686	39	725
		Prév. (‰)	1,4	0,1	1,5
	Femmes	Nombre (milliers)	592	627	1 219
		Prév. (‰)	1,2	1,2	2,4

Les estimations mondiales indiquent qu'en un jour donné de 2016, il y avait au total plus de 1,9 millions de victimes d'esclavage moderne⁴ dans les Amériques. Ceci se traduit par une prévalence de 1,9 pour 1 000 personnes, le pourcentage le plus faible de toutes les régions du monde (Figure 5), mais malgré tout un chiffre considérable. Et, en raison des limites de la méthodologie et des données⁵, ces estimations sont considérées comme prudentes.

Figure 5

Prévalence de l'esclavage moderne, par région, 2016



Les estimations relèvent également que:

La plus grande partie des personnes dans l'esclavage moderne sont victimes de travail forcé. Environ les deux tiers (66 pour cent) du total étaient victimes de travail forcé⁶ et 34 pour cent de mariage forcé (Figure 6). La prévalence du mariage forcé était la deuxième moins élevée des régions du monde, après l'Europe et l'Asie centrale. Pour sa part, dans le cadre de ces estimations, le travail forcé couvrait trois situations: le travail forcé imposé par des acteurs privés, l'exploitation sexuelle forcée et le travail forcé imposé par l'État.

Beaucoup de victimes du travail forcé étaient en situation de servitude pour dettes: dans le cadre de ces estimations, la servitude pour dettes a été définie comme le fait d'être astreint au travail pour rembourser une dette sans avoir la possibilité de quitter son employeur. Environ un tiers (36 pour cent) de toutes les victimes de travail forcé imposé par des acteurs privés dans la région des Amériques se trouvaient en situation de servitude pour dettes. Le pourcentage était particulièrement élevé parmi les personnes forcées à travailler dans l'agriculture, le travail domestique ou l'industrie manufacturière. Il est probable que ces chiffres reflètent des cas de formes traditionnelles de travail en situation de servitude et de formes plus récentes de servitude pour dettes, où les frais de recrutement et les droits des agences deviennent la dette qui oblige à la victime.

L'esclavage moderne a touché tant les enfants que les adultes. L'un des constats les plus alarmants des estimations de l'esclavage moderne est l'ampleur avec laquelle ce crime touche les enfants. Environ 417 000 victimes dans la région Amériques étaient des enfants âgés de moins de 18 ans. Les enfants étaient particulièrement exposés au mariage forcé; 209 milliers d'enfants vivaient en situation de mariage forcé en 2016, ce qui traduit un taux de prévalence de 0,8 pour 1 000 enfants (Figure 7). Et, en raison de la manière dont le mariage forcé des enfants a été mesuré, ce nombre sous-évalue l'étendue totale du problème⁷. Le travail forcé a touché 208 mille enfants, ce chiffre comprenant les enfants victimes d'exploitation sexuelle commerciale.

Figure 6

Distribution en pourcentage et en nombre (milliers) de personnes victimes du travail forcé et du mariage forcé, Amériques, 2016

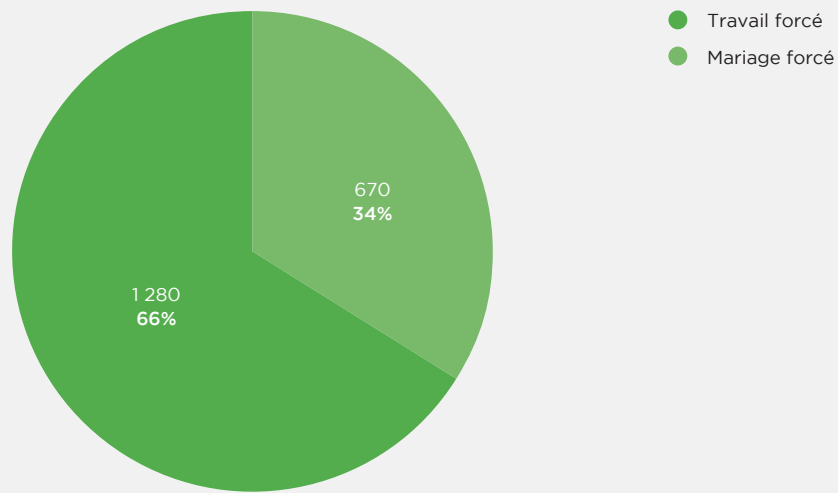


Figure 7

Prévalence de l'esclavage moderne, par âge, Amériques, 2016

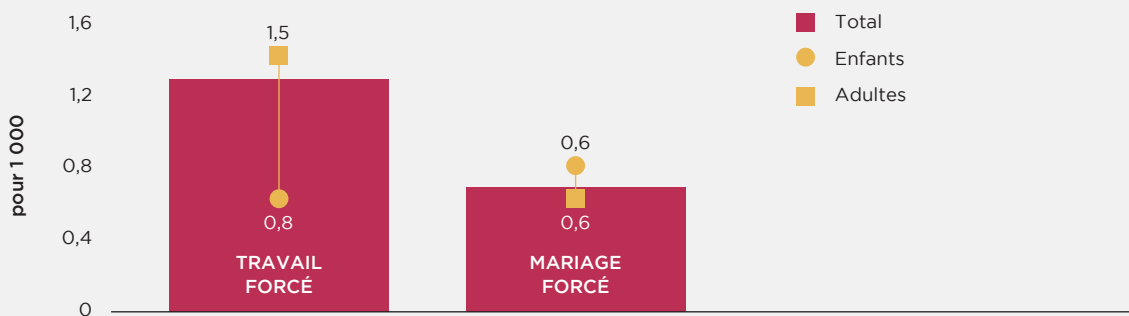
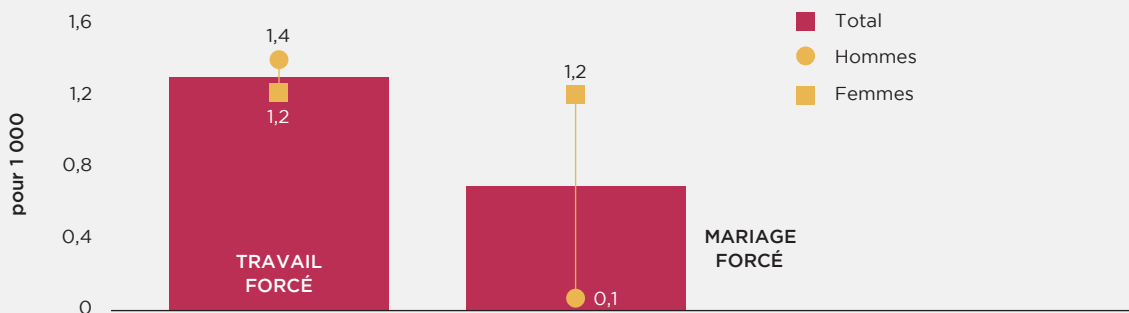


Figure 8

Prévalence de l'esclavage moderne, par sexe, Amériques, 2016



La prévalence de l'esclavage moderne est beaucoup plus élevée pour les femmes. On comptait 2,4 femmes sur 1 000 victimes de l'esclavage moderne pour 1,5 hommes sur 1 000. Cet écart global entre les sexes a masqué un écart encore plus important entre hommes et femmes en matière de mariage forcé (Figure 8): les femmes sont 12 fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes de mariage forcé. Au contraire, la prévalence du travail forcé était légèrement plus élevée chez les hommes. On a également constaté de grandes différences entre hommes et femmes dans les moyens de contrainte dans le travail forcé; la violence sexuelle, par exemple, est limitée presque exclusivement aux femmes.

Priorités politiques sur la voie de 2025 et 2030

L'abolition du travail des enfants et de l'esclavage moderne va exiger une réponse pluridimensionnelle qui appréhende l'ensemble des forces - économiques, sociales, culturelles et juridiques - qui participent à la vulnérabilité et permettent les abus. Il ne peut pas y avoir de solution universelle; les approches doivent être adaptées aux divers environnements dans lesquels le travail des enfants et l'esclavage moderne sévissent encore. Il est néanmoins possible d'identifier certaines priorités politiques générales à partir des estimations mondiales et d'un corpus plus important de recherches et d'expériences pratiques.

Intégration des questions relatives au travail des enfants dans la politique macro-économique. Une telle reconnaissance garantirait un financement pour la prévention et l'éradication du travail des enfants. Elle conduirait également à l'adoption d'une approche de prévention permettant d'assurer qu'un plus grand nombre d'enfants, notamment ceux des communautés les plus marginalisées, aient accès à des programmes de protection sociale évitant qu'ils n'entrent prématurément sur le marché du travail.

Programmes de protection pour les jeunes en âge de travailler ou d'apprendre. En Amérique latine et dans les Caraïbes, un pourcentage important de jeunes astreints à des situations de travail des enfants sont au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi, mais travaillent dans l'économie informelle, dans des formes inacceptables de travail ou dans des emplois précaires. Par conséquent, les politiques d'apprentissage et de protection des jeunes travailleurs sont fondamentales pour prévenir le travail des enfants et le travail forcé. Dans certains pays de l'Amérique latine et les Caraïbes, il existe des politiques de quotas d'apprentissage dans les entreprises, qui se sont avérées efficaces pour l'inclusion productive des jeunes en âge légal de travailler. Par ailleurs, les politiques de protection du travail des jeunes peuvent prévenir la traite des êtres humains et le travail forcé. Il convient d'accorder une attention particulière aux problèmes des filles. Une grande partie d'entre elles sont employées dans le travail domestique et/ou sont exploitées sexuellement, deux secteurs qui rendent le contrôle et l'inclusion dans le monde du travail encore plus difficiles.

Elargissement de l'inspection du travail. Les politiques d'inspection du travail sont essentielles pour garantir l'application de la législation du travail, notamment dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, qui ont fortement

gagné en importance dans la région ces dernières années. Quelques défis subsistent, notamment la baisse du nombre d'inspecteurs, la difficulté de surveiller le travail domestique et le travail sexuel et le grand nombre de personnes dans l'informalité au sein des pays de l'Amérique latine et les Caraïbes. Par ailleurs, il y a eu une augmentation du nombre d'actions de coopération entre les pays et un renforcement de la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé. Afin de renforcer les mécanismes de contrôle sur le lieu de travail, il est nécessaire d'adapter la législation de certains pays et les fonctions des inspecteurs, ainsi que la création des groupes mobiles, comme ceux du Brésil, qui réunissent divers professionnels dans des actions conjointes. Par ailleurs, les programmes de collecte de données et de géo-référencement des informations sont importants pour accroître l'efficacité des mesures d'inspection.

Renforcement et mise en œuvre de plans régionaux, nationaux et locaux d'élimination du travail des enfants et du travail forcé. La région a déjà élaboré et mis en œuvre des plans de prévention et d'éradication du travail forcé et du travail des enfants, ainsi que des programmes de travail décent, avec des cibles et des objectifs spécifiques. Ces programmes ont été importants pour le renforcement et l'intégration des politiques publiques de prévention et d'éradication du travail des enfants et du travail forcé, puisqu'ils représentent des engagements signés par l'Etat, élaborés souvent de manière tripartite et impliquant souvent la société civile. En outre, le renforcement de ces mécanismes peut s'avérer une bonne stratégie pour garantir que les priorités politiques des pays sont prises en compte.

Programmes sociaux, de secours et d'insertion dans le travail décent, y compris des migrants. L'augmentation des migrations dans la région a entraîné des situations d'exploitation et d'extrême vulnérabilité au travail des enfants et au travail forcé. Par ailleurs, les programmes d'engagement et d'insertion des travailleurs ont été essentiels afin d'assurer le travail décent et de prévenir le travail forcé et la traite des personnes. Une des difficultés existantes est de conserver les structures actuelles et d'augmenter le nombre de programmes de secours et d'intégration professionnelle, en particulier pour les groupes les plus vulnérables comme les femmes, les migrants, les peuples autochtones, les afro-descendants, les LGBT et les personnes handicapées. Vu son environnement politique et économique complexe, la région court le risque de régression de certains résultats positifs obtenus au cours des années récentes et les personnes en situation de vulnérabilité sont également les plus susceptibles de tomber dans le travail informel, précaire, forcé et des enfants. Ainsi, il est fondamental de maintenir les programmes de transfert des revenus, d'insertion professionnelle, d'apprentissage et de travail protégé pour les adolescents et les jeunes. Afin de protéger les migrants dans leur pays de destination, le pays d'accueil doit se conformer aux conventions internationales régissant les droits des migrants en général, et ceux des enfants migrants en particulier. En ce qui concerne les enfants, il est particulièrement important de garantir leur droit à l'éducation, puisque beaucoup d'enfants migrants n'ont pas la possibilité de choisir entre le travail et l'éducation car cette dernière n'est pas disponible. Les enfants qui migrent seuls, sans leurs parents ou adultes tuteurs, un des groupes d'enfants les plus vulnérables, exigent un ensemble particulier de politiques, en raison de l'ensemble unique de situations qui les entourent.

Créer le socle de connaissances. Si les estimations régionales relatives aux Amériques sont un important pas en avant, notre information sur l'esclavage moderne dans la région est loin d'être exhaustive. Les données régionales que les estimations mondiales ont mises en lumière doivent être enrichies par de nouvelles recherches et des efforts de collecte de données sur tous les aspects de l'esclavage moderne *au niveau national*, afin de générer des données spécifiques permettant des réponses politiques réfléchies. Dans les domaines du travail des enfants et de l'esclavage moderne, il existe également un besoin constant d'informations sur l'impact des politiques et des interventions, afin d'orienter les choix politiques.

Notes finales

1. *Travail des enfants: estimations et tendances mondiales, 2012-2016*. Genève, BIT, 2017.
2. *Estimations mondiales de l'esclavage moderne : Travail forcé et mariage forcé*. Genève, BIT et Walk Free Foundation, 2017.
3. Le présent rapport applique le nouveau système de classification régionale élaboré par le département STAT de l'OIT. Cependant, comme nous ne disposons pas d'estimations historiques pour la région des Amériques, nous nous référons à la région précédente - Amérique latine et Caraïbes - pour constater les tendances.
4. Dans le contexte du présent rapport, l'esclavage moderne couvre un ensemble de concepts juridiques précis, dont le travail forcé, la servitude pour dettes, le mariage forcé, l'esclavage et les pratiques analogues à l'esclavage et la traite des êtres humains. Bien qu'il ne soit pas défini dans la législation, l'esclavage moderne est utilisé comme un terme générique synthétisant des aspects juridiques qui se recoupent. Pour l'essentiel, il se réfère à des situations d'exploitation qu'une personne ne peut refuser ou quitter en raison de menaces, de violences, de coercition, de tromperie et/ou d'abus de pouvoir. Afin de rendre mesurable cet ensemble de concepts juridiques complexes, les estimations mondiales se concentrent sur deux formes principales d'esclavage moderne: le travail forcé et le mariage forcé.
5. Pour une analyse détaillée de ce point, voir *Méthodologie des estimations mondiales de l'esclavage moderne: travail forcé et mariage forcé*, Genève, BIT et Walk Free Foundation, 2017.
6. Le travail forcé est défini par la Convention (n ° 29) de l'OIT sur le travail forcé, 1930, comme «tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas proposé de plein gré». Les estimations mondiales du travail forcé se fondent sur trois catégories principales de travail forcé définies comme suit: le travail forcé imposé par des acteurs privés en vue de l'exploitation du travail, y compris le travail en situation de servitude, le travail domestique forcé et le travail imposé dans un contexte d'esclavage ou des vestiges d'esclavage; l'exploitation sexuelle forcée d'adultes, imposée par des acteurs privés en vue de l'exploitation sexuelle commerciale et toutes les formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales; le travail forcé imposé par l'Etat, y compris le travail exigé par les autorités publiques, militaires ou paramilitaires, la participation obligatoire à des travaux publics et le travail forcé pénitentiaire.
7. Tous les mariages d'enfants sont considérés comme des mariages forcés, étant donné que l'une des parties ou les deux n'ont par définition pas pu donner un consentement complet, libre et éclairé. Toutefois, il convient de clarifier que dans le cadre des présentes estimations, la mesure du mariage forcé se limite à ce que les enquêtes ont pu appréhender. En d'autres termes, dans les estimations, le mariage forcé comprend tous les mariages d'adultes et d'enfants que les répondants ont rapportés comme forcés et sans consentement, indépendamment de l'âge du répondant. Ainsi, les estimations ne contiennent pas toutes les situations de mariage d'enfants, puisque le mariage d'enfants n'est en général pas mesuré de façon adéquate au niveau et avec la précision requise pour une estimation mondiale.





**CONJUGUER LES EFFORTS
AU NIVEAU MONDIAL** AFIN
D'ÉRADIQUER LE TRAVAIL FORCÉ,
L'ESCLAVAGE MODERNE,
LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS
ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

www.Alliance87.org

 @Alliance8_7

#Achieve87